lafarelesoliviers.com

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | novembre 2018 - N°80

Les jardins Alexis

Villes et villages fleuris

P. 8

12 Sortir, bouger, découvrir
La spécialité farenque

17 Village en action
La fibre tisse sa toile

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - novembre 2018 - n°80

06 Vivre

Des ateliers pendant la pause méridienne pour les collégiens 6

Restauration scolaire, activités péri et extra scolaires - l'inscription est obligatoire 7

La Fare-les-Oliviers primée au concours villes et villages fleuris 8

Une étude pour mieux comprendre les déplacements des farencs 10

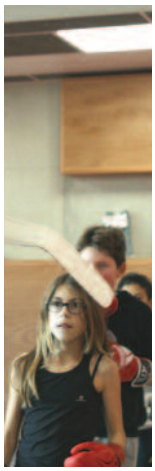

11 Actualité métropole

Tous «mobilizés» pour l'environnement 11

12 Sortir, bouger, découvrir

La spécialité farenque officiellement désignée 12

14 Village en action

Saint-Exupéry - Un quartier en pleine évolution 14

La cuisine centrale se remet au goût du jour 16

La fibre optique tisse sa toile 17

Vie économique 18

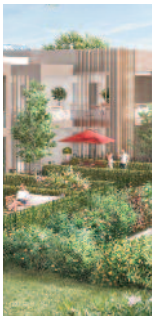

20 S'informer

Délibérations du Conseil Municipal 20

État civil 21

S'informer 22

23 La Tribune de l'Opposition 23

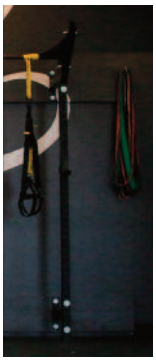

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, ONF, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.900 exemplaires - **Novembre - N°80**

Édito

“ 2019 sera encore une année bien remplie en investissements. Tout cela pour le bien-être de tous. Pour que La Fare les Oliviers continue à être un village agréable à vivre”.

Nous allons bientôt tourner la dernière page de l'agenda 2018 et, au moment de passer en revue l'année écoulée, le bilan est plutôt satisfaisant. Malgré un contexte économique de plus en plus contraint, les efforts menés par l'équipe municipale en termes de gestion du budget et de maîtrise des dépenses nous permettent de compenser en partie les pertes de ressources subies par l'ensemble des collectivités. Je remercie l'ensemble des élus et le personnel municipal d'avoir exécuté le budget avec autant de rigueur.

Cette année aura été marqué par l'achèvement des travaux de réaménagement du centre-ville. Il s'est opéré une profonde transformation du village dont le résultat permet à l'ensemble des Farencs de profiter de cet espace rénové. Grâce à la mise en circulation de la déviation en 2015 et les aménagements réalisés dans le centre, l'équipe municipale pourra désormais travailler sur un nouveau plan de circulation dont le point de départ sera une étude de circulation réalisée en 2019. L'objectif de cette étude sera de concilier les différents modes de déplacement dans le village : véhicules légers, bus, vélos, piétons... Il s'agit de prendre en compte les besoins de chaque utilisateur et de limiter la place de la voiture tout en développant les mobilités dites « actives » (marche et vélo). Réinventer la mobilité dans le village pour faciliter les déplacements n'est pas une tâche facile, mais il est important de s'interroger sur la place que nous souhaitons accorder à la voiture dans l'avenir.

En 2019, ce sont 2 nouveaux projets, financés à hauteur de 50% par le Conseil Départemental qui sortiront de terre : l'agrandissement de la cuisine centrale et l'extension et la réhabilitation de l'école Paul Doumer.

Pour ce qui concerne la cuisine centrale, nous sommes fiers de ce service municipal qui permet de fabriquer les repas pour les jeunes et les moins jeunes, sans faire appel à un prestataire extérieur. Tous les jours, le personnel municipal prépare autour de 1000 repas pour les enfants de la crèche et des écoles ainsi que pour les personnes âgées du Foyer Désiré Graziano et les bénéficiaires du portage à domicile. Ce projet a pour objectif d'adapter les locaux construits en 2004 au nombre croissant de repas. Lorsque nos cuisiniers reprendront du service au mois de septembre, ils retrouveront des espaces de travail plus fonctionnels et adaptés aux besoins actuels et futurs.

En début d'année démarrera également la première phase du projet d'extension et de réhabilitation de l'école Paul Doumer. Ces premiers travaux seront dédiés à la construction du nouveau réfectoire et de l'école provisoire. Réalisés sur des sites extérieurs, ils n'auront pas de conséquences directes sur le fonctionnement de l'école.

Comme vous pouvez le constater, malgré les difficultés financières subies par la commune et grâce aux efforts menés par l'équipe municipale, 2019 sera encore une année bien remplie en investissements. Tout cela pour le bien-être de tous. Pour que La Fare les Oliviers continue à être un village agréable à vivre.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais

1

2

5

6

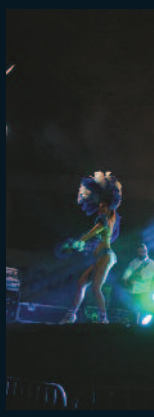

9

10

11

14

15

16

19

20

Retour en images

3

4

7

8

12

13

17

18

21

1 13/07/17 : Sardinade organisée par l'OMC

2 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

3 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

4 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

5 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

6 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

7 24 au 27/08/17 : Fête de Sainte Rosalie

8 31/08/17 : Visites de la pré-rentrée

9 4/09/17 : Goûter de Sainte Rosalie des anciens

10 7/09/17 : Présentation de la saison culturelle de l'OMC suivie d'un spectacle de « Cube »

11 8/12/17 : Forum des associations

12 15/09/17 : Peintres en Liberté

13 28/09/17 : « Le Loup fait son Kamishibai » contes à la bibliothèque municipale Denise Sicard

14 4/10/17 : Réunion de préparation du Téléthon

15 6/10/17 : Atelier « Magie en Duo » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

16 12/10/17 : Soirée OMC One man show de Mathieu Madénian « Etat d'Urgence »

17 16/10/17 : Remise des prix du concours « Villes et Villages Fleuris » à l'Hôtel du Département

18 1/11/18 : Commémoration en mémoire des combattants civils et militaires morts en Afrique du Nord

19 7/11/18 : Apéritif de la promotion 2018 des médaillés du travail

20 9/11/18 : Soirée OMC au profit du Téléthon : « Faits Divers » avec l'association Phoenix.

21 11/11/18 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 2018 et des combattants morts pour la France en opérations extérieures

jeunesse |

Des ateliers pendant la pause méridienne pour les collégiens

Depuis 2 ans, le pôle jeunesse, l'équipe éducative du collège Louis Leprince Ringuet et le foyer socio-éducatif travaillent en synergie dans le but de créer des projets d'animation à destination des collégiens. Une convention a été signée entre les 3 acteurs afin de formaliser la mise en place d'ateliers sportifs et culturels pendant la pause méridienne, encadrés par les animateurs du pôle jeunesse.

Les séances de boxe et de yoga se déroulent au gymnase Jérôme Fernandez

Depuis la rentrée, les collégiens peuvent s'inscrire à diverses activités et, selon leurs envies, se défouler ou se détendre en attendant la reprise des cours. L'activité de boxe éducative, ayant déjà fait ses preuves pendant l'année scolaire 2017-2018, a été renouvelée cette année. Ensuite, dans un souci de diversifier les animations, le pôle jeunesse a également proposé d'ajouter un atelier « jeux de société » qui se veut plus culturel et qui sera amené à évoluer en fonction des envies des élèves. Pour compléter cette offre d'activités, le foyer socio-éducatif, en partenariat avec le collège, a mis en place une activité yoga.

Quelle que soit l'animation choisie, les objectifs demeurent les mêmes. Il s'agit avant tout d'occuper les collégiens pendant la pause de midi et de les encourager à laisser leurs téléphones portables de côté ! Par le biais des différents ateliers, les animateurs veillent à ce que les élèves respectent les valeurs du « vivre ensemble » car les règles de vie doivent être les mêmes à l'intérieur et à l'extérieur du collège. La formule est simple : « Je le respecte, il me respecte, on se respecte ».

Pour Madame Pacchini, chef d'établissement, renforcer ce lien entre la vie au collège et l'extérieur est primordial. « *Il s'agit de l'apprentissage de la citoyenneté* » explique-t-elle « *on recherche avant tout une unité éducative* ». Très soucieuse d'endiguer les phénomènes de harcèlement et de jeux violents, elle est également convaincue que ce type de partenariat y contribue. « *Avec le pôle jeunesse et les associations de parents d'élèves, nous cherchons ensemble des solutions pour lutter contre le harcèlement* » précise-t-elle.

Outre les objectifs sportif, culturel et éducatif de ces animations, elles permettent de faciliter l'émergence de projets chez les élèves. Que ce soit par l'équipe éducative du collège ou l'équipe d'animation du pôle jeunesse, les propositions des élèves sont prises en compte. Encourager les collégiens à être force de proposition, c'est adapter au mieux les activités à leurs envies. Leur donner la parole, c'est les aider à construire leurs idées, à les formuler et à écouter l'autre.

jeunesse |

Restauration scolaire, activités péri et extra scolaires - l'inscription est obligatoire

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les familles qui utilisent les services de restauration scolaire, périscolaires et extrascolaires doivent réserver le planning de leurs enfants en ligne via le portail famille. Ce mode de fonctionnement se veut plus simple, plus souple et permet avant tout de proposer un service disponible 24 h/24 pour les familles ayant inscrit leurs enfants en début d'année.

Très satisfait des premiers mois de fonctionnement, l'espace famille et la municipalité remercient l'ensemble des familles pour leur implication. Néanmoins, comme toute nouveauté, ce nouveau système de réservations en ligne connaît quelques « déboires ».

Les services municipaux ont constaté 2 types de dysfonctionnement :

- des parents ayant fait le choix de réserver mois par mois ont malheureusement tendance à oublier de renouveler la réservation pour le mois suivant.

- certains parents ne font aucune réservation et laissent néanmoins leur(s) enfant(s) à la restauration et au périscolaire.

Les conséquences de ces oublis sont importantes. Tout d'abord en termes de sécurité car les listes de la restauration scolaire et du périscolaire, établies à partir des réservations effectuées sur le portail famille, sont incomplètes. C'est sur la base de ces listes que les enfants sont récupérés dans les classes par le personnel de cantine et les animateurs. S'assurer que son enfant est inscrit, c'est éviter qu'il sorte non accompagné de l'établissement.

Ensuite, le nombre de repas à préparer est également calculé en fonction des réservations sur le portail famille. Par conséquent, la cuisine centrale est obligée de fabriquer en urgence les repas manquants pour les enfants non-inscrits. **À partir du mois de janvier, la cuisine centrale sera en travaux et ne sera plus en mesure de rajouter des repas au dernier moment.**

Par ailleurs, le nombre d'animateurs dépend du nombre d'enfants inscrits aux activités périscolaires et extrascolaires. Les enfants non-inscrits et accueillis par le service ont une incidence non négligeable sur le taux d'encadrement.

Il est donc important que les parents restent vigilants et réservent systématiquement le planning de leurs enfants, de préférence à l'année. L'emploi du temps reste modifiable et annulable à tout moment sur le portail famille à condition de respecter certains délais :

> **Pour la restauration et le mercredi :** 15 jours avant la présence ou l'absence de l'enfant

> **Pour le périscolaire :** avant le vendredi de la semaine précédant la présence ou l'absence de l'enfant.

L'espace famille se tient à la disposition des familles pour répondre à toutes leurs questions par mail :

portail-famille@lafarelesoliviers.fr

PRE-INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2019– 2020

Les pré-inscriptions scolaires des enfants nés en 2016 auront lieu en Mairie Annexe à l'espace famille :
les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h
du lundi 14 janvier au vendredi 7 février 2019

Vous devez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En dehors de cette période et/ou pour tout renseignement, contacter le service éducation au 04 90 45 46 21.

La Fare-les-Oliviers primée au concours villes et villages fleuris

Pour la deuxième année consécutive, La Fare les Oliviers a été primée dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ». Arrivée à la troisième place dans la catégorie « communes de plus de 5000 habitants », la commune a été récompensée grâce notamment aux actions menées dans le cadre de l'Agenda 21, à sa politique en faveur de la biodiversité ainsi qu'au réaménagement du centre-ville.

Par ailleurs, les Jardins « Alexis » ont reçu un prix spécial dans la catégorie « Fleurissement et Projet Collectif ». Les jardins comprennent un chantier d'insertion, des parcelles à louer ainsi qu'un potager pédagogique à destination des enfants.

Des jardins où il fait bon vivre, se rencontrer et faire pousser !

Créés en 2011, les Jardins Alexis se sont développés au fil des ans pour devenir le beau projet multi-facettes d'aujourd'hui. La solidarité, le partage et l'échange, ce sont des mots qui retrouvent un écho dans ces jardins qui permettent aux personnes concernées de renouer avec la nature et le plaisir de cultiver la terre. C'est un lieu où se croisent des Farencs d'horizons et de générations différents et qui partagent la même passion… celle du jardinage.

Les jardins d'insertion

Après 7 ans de fonctionnement, ce chantier d'insertion, dont l'objectif principal est la réinsertion des personnes en difficulté sociale ou professionnelle, a fait ses preuves. Son nom y trouve son origine « *Agriculture Locale contre l'EXclusion et pour l'InSertion professionnelle* » **ALEXIS**.

Mené par le Relais Emploi, il permet aux apprentis maraîchers de retrouver un rythme de travail, se reconstruire après une période difficile, et surtout de reprendre pied dans le monde du travail. Un projet de réinsertion professionnelle ? Oui, mais pas seulement. Les Jardins Alexis, c'est aussi le premier maillon d'une chaîne de solidarité car la production de ces jardins maraîchers se retrouve dans les rayons de « l'Epicerie du Cœur », une épicerie sociale à destination des familles défavorisées. Grâce au travail des jardiniers, les familles inscrites auprès du CCAS peuvent acheter des légumes et quelques fruits à des prix accessibles. Cette année, les jardins s'agrandissent pour accueillir un verger composé d'un kaki, de figuiers, de noyers, de noisetiers, de grenadiers, d'abricotiers, de cerisiers, de néfliers, d'amandiers et de pruniers. De quoi agrémenter les rayons de l'épicerie du cœur de quelques fruits de saison supplémentaires et créer des ateliers cuisine pour les bénéficiaires.

Le potager pédagogique

Suite à la création du potager pédagogique par le relais emploi, de nombreux enfants des centres de loisirs ont pu découvrir les plaisirs du jardinage dans le cadre des ateliers d'éducation au développement durable animés par le pôle jeunesse. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires y travaillent tout au long de l'année aux côtés des animatrices qui ne manquent pas d'idées

Aux jardins Alexis, l'ensemble des jardiniers respecte la même charte qui impose :
- **Le respect de la saisonnalité des cultures**
- **L'interdiction de pesticides**
- **L'utilisation d'engrais naturels**
- **Le compostage des déchets verts**
- **Un arrosage aux heures faibles d'ensoleillement**

pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement !
Les enfants apprennent à cultiver des légumes de saison du semis jusqu'à la récolte. 100% naturel, le potager n'utilise ni pesticides ni engrais chimiques et permet de former nos éco-citoyens de demain.

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux sont constitués de parcelles disponibles à la location auprès du Relais Emploi pour des amateurs de jardinage qui souhaitent y cultiver leurs propres fleurs, fruits et légumes. De plus en plus de personnes sont à la recherche d'un petit bout de terre pour pouvoir cultiver et consommer des produits frais et de saison.

Les objectifs de ces jardins sont multiples. Non seulement ils permettent aux locataires d'avoir une activité en plein air en dehors du village, mais ils favorisent les échanges et permettent de nouer des liens entre les jardiniers qui partagent leur savoir-faire et petites astuces. De nouvelles parcelles seront disponibles à la location en 2019. **Pour plus d'informations : 04 86 64 82 82**

Les enfants des centres aérés profitent régulièrement du potager pédagogique

sécurité |

Une étude pour mieux comprendre les déplacements des farencs

Aujourd'hui, la société tend vers le développement des modes de déplacement doux tels que la marche et le vélo. Cependant, la voiture continue d'occuper une place prépondérante dans nos villes et villages et la cohabitation entre ces différents modes de déplacement peut se révéler frictionnelle. L'espace urbain tente de s'adapter au fur et à mesure aux divers modes de déplacement et de proposer, dans la mesure du possible, une « voirie pour tous ».

Les déplacements au cœur et autour du village de La Fare les Oliviers sont en pleine évolution depuis quelques années. Depuis la mise en service de la déviation, de nombreux véhicules (dont la quasi-totalité des poids-lourds) empruntent la déviation et ne traversent plus le village. Aussi, suite à l'achèvement des travaux de réaménagement du centre, les habitants ont également modifié leurs habitudes lorsqu'ils se déplacent à travers le village.

Malgré l'agrandissement des trottoirs, les aménagements sécuritaires réalisés dans l'hyper centre et la création de plusieurs pistes cyclables, des difficultés de circulation persistent, notamment pour les piétons et les cyclistes.

C'est pour cette raison que l'équipe municipale a souhaité demander une étude globale de circulation dont l'objectif principal sera d'améliorer la sécurité pour l'ensemble des usagers de l'espace public. Ce diagnostic des habitudes de déplacement fournira une photographie des flux de circulation ainsi que des préconisations permettant aux élus de retenir le scénario le plus adapté au village lors de la réalisation d'un nouveau plan de circulation.

Il permettra notamment de définir les mesures à mettre en œuvre en matière de circulation routière et d'accessibilité piétonne et cyclable. Il s'agit, en fonction de l'espace disponible, d'accorder suffisamment de place à l'ensemble des utilisateurs.

Si vous souhaitez informer la municipalité d'une problématique particulière liée à la circulation (vitesse excessive, difficultés pour les piétons / cyclistes), rendez-vous sur le site de la commune (www.lafarelesoliviers.com).

Un formulaire anonyme est à votre disposition. Vos remarques seront prises en compte lors du diagnostic.

Métropole Aix-Marseille-Provence |

Tous « mobilizés » pour l'environnement !

Depuis 2008, l'ensemble des projets menés par la collectivité tente de répondre aux enjeux environnementaux, le développement durable ayant été placé au cœur de l'action municipale. C'est donc tout naturellement que la commune a accepté de participer à l'opération « Mobilize » lancée à l'initiative de la Métropole Aix-Marseille-Provence et qui a pour objectif d'encourager les pratiques éco responsables.

Au mois d'octobre, vous êtes nombreux à avoir ouvert vos portes à l'équipe des « ambassadeurs de la mobilité », vêtus de leurs gilets jaunes fluorescents et équipés d'une tablette. Quelques 600 foyers ainsi que les commerces situés dans le centre-ville ont été présélectionnés pour participer à l'opération et répondre aux questions posées par les ambassadeurs autour de l'environnement, les éco gestes et la mobilité. À la fin de l'entretien, les ambassadeurs ont proposé aux participants d'essayer un nouveau geste, écologique simple à mettre en pratique et adapté au profil de chacun.

Il s'agit d'encourager les habitants à agir pour leur environnement. En adoptant de touts petits gestes à la maison, au travail ou pendant les trajets, chaque personne, à son échelle, peut faire la différence pour limiter le gaspillage, améliorer la qualité de l'air et préserver sa santé.

Particulièrement sensible aux questions autour de la mobilité, Gérard Cruz, adjoint aux services techniques a tenu à accompagner les ambassadeurs lors de l'opération en porte à porte. « *Je remercie l'ensemble de nos administrés qui ont ouvert leurs portes pour cette enquête. Nous avons besoin de tous pour réduire la circulation automobile qui peut être remplacée par la marche ou le vélo. Besoin de tous pour trier nos déchets et avoir un village propre et agréable* ».
L'accompagnement personnalisé, sous forme de coaching, s'étalera sur plusieurs mois grâce à des échanges par mail ou par téléphone. Ainsi, les participants pourront dialoguer avec les ambassadeurs, suivre les résultats et, pour ceux qui se laisseront prendre au jeu, recevoir de nouvelles astuces à essayer.

Au printemps 2019, un défi collectif sera organisé impliquant l'ensemble des habitants afin de créer une dynamique collective autour de l'opération. Pour Lucie, une des personnes interrogée pendant l'opération, l'impact environnemental de chaque habitant compte : *"Il suffit que de nombreuses personnes répondent positivement à l'opération et ça sera déjà beaucoup pour l'environnement"*.

Sur les 269 entretiens réalisés

> 155 foyers s'engagent sur l'achat de produits éco-labellisés - 56 déclarent le faire déjà
> 71 foyers s'engagent à installer un mousseur hydro-économe sur les robinets - 90 foyers déclarent le faire déjà
> 70 foyers s'engagent à vérifier régulièrement la pression des pneus de la voiture - 162 déclarent le faire déjà
> 65 foyers s'engagent à couper le moteur lors d'arrêts de plus d'une minute - 152 déclarent le faire déjà

culture et patrimoine |

La spécialité farenque officiellement désignée

C'est lors de sa 3ème édition que le concours culinaire « A la recherche de la spécialité farenque » a livré son verdict. C'est désormais « La Rosaline », une brioche sucrée agrémentée d'une confiture d'olives et d'une crème d'amande, qui portera haut les couleurs de La Fare les Oliviers, devenant ainsi « la » spécialité emblématique du village.

Origine du concours :
En 2016, le concours est né d'un constat simple : malgré une culture culinaire provençale très réputée et une richesse indéniable en terme de produits du terroir, La Fare les Oliviers n'était pas dotée d'une spécialité culinaire. L'équipe municipale a donc souhaité enrichir le patrimoine du village et s'est mise en quête d'une recette représentative de l'histoire et de la culture locale.

Une spécialité qui se fait attendre
Après les 2 premières éditions du concours en 2016 et 2017, aucune recette proposée n'avait fait l'unanimité parmi les différents jurys. Ce n'est que lors de la grande finale et 3ème édition du concours que la spécialité a enfin été officiellement désignée.

Et il faut dire que la tâche n'était pas aisée. Les candidats devaient utiliser des produits locaux, justifier du lien entre

La Rosaline est une brioche sucrée, agrémentée d'une confiture d'olives et d'une crème d'amande

leur spécialité et l'histoire du village, tout en réfléchissant à la commercialisation future du produit. C'est grâce notamment aux suggestions des chefs cuisiniers, membres des différents jurys, que le cahier des charges a évolué au fil des années pour que la recette gagnante soit la plus adaptée possible à une fabrication par les artisans boulangers du village.

La présentation officielle de la spécialité

La grande finale du concours s'est déroulée pendant la Fête de Sainte Rosalie au mois d'août et c'est « la Rosaline », création de Christelle Cay, qui a remporté le titre de « spécialité farenque ». Cette brioche, dont le nom rappelle celui de la Sainte Patronne du village, sera officiellement présentée lors d'une fête organisée dans le cadre du centenaire du nom du village en octobre 2019.

Qui est Christelle Cay ?

Originaire de la région Centre, Christelle s'est installée à La Fare les Oliviers en 1995. Candidate aux 3 éditions du concours, elle n'a jamais abandonné sa première idée, celle d'une brioche appelée « la Rosaline ».

Christelle Cay, gagnante du concours culinaire

Grâce aux encouragements de sa fille, Christelle avoue avoir participé en 2015 « *juste pour m'amuser* ». Encouragée par les retours positifs des jurés, elle a pris en compte leurs remarques pour améliorer la cuisson de sa brioche au fil des années. Elle avoue avoir hésité avant de participer à la grande finale du concours et aujourd'hui, le titre de « spécialité farenque » lui paraît quelque peu irréel. « *J'ai du mal à y croire !* » raconte-t-elle « *mais ça me fait plaisir et je suis contente que ma première idée soit aboutie* ».

Jury de la finale du concours culinaire

Centenaire du nom du village

Avant 1919, le village s'appelait « La Fare » tout court. Ce n'est que le 18 Novembre 1919 qu'un décret autorise la commune à faire figurer « Les Oliviers » à côté de son nom. La Fare devient alors La Fare Les Oliviers. Une grande fête sera organisée les 20 et 21 octobre 2019 pour marquer cet événement ainsi que les 10 ans du jumelage avec le village italien de Coggiola.

Un grand merci aux membres du jury de la grande finale de 2018

Arnaud Schumacher, chef cuisinier du Royal Provence à Rognac

Christophe Carlotti, chef à domicile « 2C » et disciple d'Escoffier

José Lopez, artisan boulanger « Les Douceurs de Jo »

Michel Belli, chef de la cuisine centrale municipale

Myriam Seiler, adjointe à la culture, au tourisme et à la communication

Annie Cuilleiries-Michel, présidente de l'Office Municipal de la Culture

Assistés de 6 membres formant un jury public, tiré au sort le soir du concours

Un grand merci aussi aux chefs des éditions précédentes

Dan Bessoudo, chef étoilé du restaurant « Dan B » à Ventabren *(édition 2016)*

Coline Faulquier, finaliste de Top Chef 2016 et chef du restaurant La Pergola à Marseille *(édition 2016)*

Sébastien Maillet, artisan traiteur « l'Authentique Traiteur » *(éditions 2016 / 2017)*

Grands projets |

Saint Exupéry - Un quartier en pleine évolution

C'est non sans émotion que de nombreux Farencs ont suivi les travaux de démolition de l'école Saint Exupéry réalisés pendant l'été. Anciens élèves et parents d'élèves se sont remémoré les moments passés dans ce groupe scolaire dont la construction remonte à 1975.

Arrivé en bout de course, le site n'était plus adapté pour accueillir les élèves dont les effectifs avaient augmenté de 155% en 30 ans !

L'équipe municipale a d'abord songé à une rénovation et extension du groupe scolaire sur le même site. Néanmoins, le procédé de « préfabriqué » utilisé en 1975 et un diagnostic énergétique catastrophique réalisé en 2011 n'ont laissé d'autre choix à la commune que de reconstruire le groupe scolaire sur un

La démolition du site a été réalisée cet été

L'école a accueilli les écoliers farencs pendant 30 ans

Le futur éco-quartier sera composé de logements collectifs et de villas

autre site. Ainsi, l'école de la Pomme de Pin est née.

Restait une question d'envergure : comment donner une nouvelle vie au site de l'ancienne école ? Créer de nouveaux logements pour répondre à la demande croissante ? Construire oui, mais pas à n'importe quel prix. L'idée d'un éco quartier a donc fait son chemin et ce sont bientôt des résidences qui reflètent un aménagement du territoire moins consommateur d'espace et d'énergies, plus respectueux de l'environnement qui sortiront de terre.

Ce sont 57 nouveaux logements qui seront créés dont 50% de logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale. Mélange de logements collectifs et maisons de ville, l'éco quartier a pour vocation de répondre à la pluralité des foyers modernes.

Un quartier « nature »

Le projet doit respecter 20 engagements en terme de développement durable afin de prétendre au label d'éco quartier. Sobriété énergétique, préservation des ressources, durabilité des constructions, qualité du cadre de vie, offre diversifiée de logements, le cahier des charges impose un projet multifacettes intégrant l'ensemble des enjeux d'une ville durable.

Par ailleurs, le maintien de la biodiversité locale représentera une préoccupation principale, le nouveau quartier ayant été pensé comme un parc méditerranéen habité avec un grand chemin piéton pour conserver la vue sur la colline et le Castellas, des restanques et des espaces extérieurs paysagés dont les résidents pourront pleinement profiter.

Grands projets |

La cuisine centrale se remet au goût du jour

PROJET CO-FINANCÉ 50% PAR LE DÉPARTEMENT

Lors de sa construction en 2004, la cuisine centrale produisait 78 400 repas par an. En 2017, sa production s'élevait à 157 600 repas annuels, soit une augmentation de 101%. Face à cette demande croissante de repas, il était devenu urgent d'adapter cet équipement aux besoins actuels et futurs. Ainsi, en 2019, d'importants travaux seront consacrés à son agrandissement et à sa restructuration.

Un nombre de repas en hausse

La cuisine centrale prépare les repas pour les 4 restaurants scolaires, la crèche « Les Péquelets », le foyer Désiré Graziano ainsi que les repas livrés quotidiennement aux personnes âgées sur la commune dans le cadre du portage à domicile.

Initialement conçue pour une capacité de production de 700 repas par jour, aujourd'hui, elle dépasse de manière régulière la capacité maximale de 1000 repas quotidiens. Depuis quelques années, les agents évoluent dans des espaces de plus en plus contraints, dans des locaux inadaptés à une activité en hausse.

Ce sont notamment les effectifs scolaires, en nette augmentation, qui ont eu le plus d'impact sur la production de la cuisine centrale. Le nombre d'élèves fréquentant la restauration scolaire est passé de 450 par jour en 2008 à près de 1000 par jour aujourd'hui. Cette hausse s'explique par une démographie en croissance. Elle s'explique également par les modes de vie des familles qui évoluent car de moins en moins d'élèves ont la possibilité de rentrer déjeuner à la maison (seulement 5%).

Un projet pour doubler la capacité de production

Ce projet permettra de doubler la capacité de la cuisine centrale. Grâce à un agrandissement et une réorganisation des espaces intérieurs, à terme il sera possible de produire 1500 repas par jour.

Le projet prévoit :

- une extension pour créer de nouveaux espaces de travail et un nouveau quai de réception
- une réorganisation des espaces pour agrandir et optimiser les lieux de stockage et créer 2 nouvelles chambres froides

Des repas assurés par un prestataire extérieur

Les travaux démarreront au mois de janvier 2019 pour une durée de 7 mois. Pour des raisons évidentes d'hygiène et sécurité, l'activité de la cuisine centrale sera suspendue pendant toute la durée du chantier. La commune fera appel à un prestataire pour la préparation des repas.

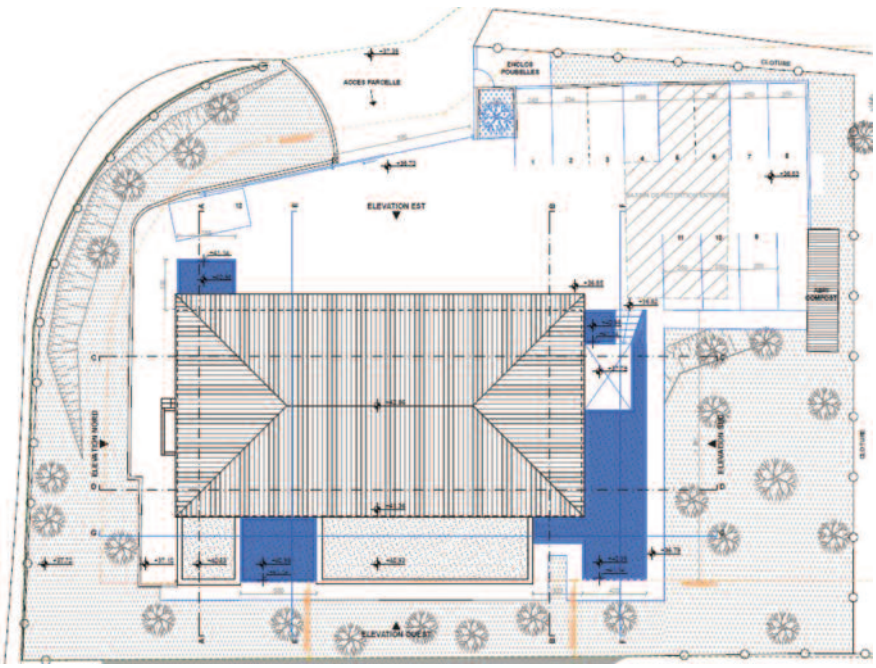

Agrandissement

Travaux |

La fibre optique tisse sa toile à La Fare-les-Oliviers

De nombreux Farencs attendent impatiemment l'arrivée de la fibre optique dans le village. À l'heure des technologies de l'information nouvelle génération, plus gourmandes en débit, le réseau cuivre historique atteint ses limites et « ça rame ! » ! Une réunion de travail entre la commune et Orange au mois d'octobre a permis de définir l'échéancier des travaux.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont programmés dans le cadre du « Plan Très Haut Débit » du gouvernement ainsi que dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique. La commune de la Fare les oliviers, fait partie de la liste des communes des Bouches du Rhône dont la fibre sera déployée d'ici 2020.
Les pouvoirs publics travaillent en partenariat avec 2 opérateurs privés pour déployer le réseau. A La Fare les Oliviers, c'est Orange qui sera chargé de sa mise en place.
Le très haut débit de la fibre présente de nombreux avantages pour les habitants et les entreprises. Par exemple :
• un réseau plus stable
• des temps de téléchargement réduits
• des échanges rapides de fichiers volumineux
• un accès à la télévision en haute définition et 3D
• la possibilité de connecter plusieurs supports (tv, tablettes, smartphones …) sans perte de débit

Déroulement du chantier

Le chantier mené par Orange s'échelonnera sur 2019-2020. Les travaux se dérouleront en 3 étapes :

1. Déploiement de la fibre dans la rue par l'installation d'armoires (début 2019)

2. Déploiement de la fibre au plus près des logements. La fibre sera ensuite tirée dans les fourreaux de génie civil existants (aériens et enterrés) entre les armoires de rue et des points de branchement à proximité des logements

3. Abonnement à un fournisseur d'accès à internet. Une fois éligible à la fibre, chaque foyer (ou syndic s'il s'agit d'un immeuble) devra se rapprocher d'un fournisseur (l'ensemble des fournisseurs auront accès au réseau de fibre optique) afin de souscrire son forfait. C'est ce fournisseur qui se chargera de l'installation et de la configuration de l'accès internet.

Pour suivre l'éligibilité de votre foyer au fur et à mesure de l'avancement des travaux

Connectez-vous sur le site :
http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre
et renseignez votre adresse.
Vous pouvez également appeler le 3900 ou vous rendre dans une boutique Orange. Les premiers logements seront éligibles à la fin du 1er semestre 2019.

Qu'est-ce que la Fibre ?

La fibre optique est un fil de verre transparent très fin capable d'acheminer des débits 100 fois supérieurs au réseau actuel en cuivre.

Vie économique |

Le double anniversaire du groupe ISOFERM

ISOFERM
le volet

Derrière le Groupe Isoferm (spécialiste du volet en polyuréthane sans entretien) se cache un nom de famille qui fait partie intégrante de l'histoire du village de La Fare les Oliviers. En effet, Léon Bizot serait fier de voir la belle allure de cette entreprise familiale fondée il y a 100 ans et qui a su se renouveler et se moderniser au fil des générations.

Cette année, l'entreprise fête un double anniversaire : celui du centenaire de la création de la menuiserie Bizot, solidement implantée sur la commune, ainsi que les 20 ans d'une innovation ayant transformé son activité.

Menuiserie Bizot – 3 générations d'entrepreneurs

C'est au retour de la guerre de 1914-1918 que Léon Bizot crée la Menuiserie Bizot en plein cœur du village. Un cadeau de ses parents qui avaient économisé en espérant que leur fils revienne un jour. Après l'enfer de Verdun, Léon se voit offrir un fonds de commerce où il peut enfin exercer sa formation d'ébéniste.

Reprise de génération en génération, c'est le petit-fils, Olivier, tombé dans la marmite de la menuiserie dès son plus jeune âge, qui a su donner un nouvel élan à l'entreprise en passant du bois au polyuréthane. Un matériau doté d'excellentes qualités d'isolation thermique, de résistance aux vents, aux intempéries avec lequel il se lance dans la fabrication de volets. Fort de son expérience, il leur a donné l'aspect du bois.

Un avenir prometteur

Il y a 10 ans, l'entreprise devient le Groupe Isoferm et, grâce à son succès commercial, passe de 10 à 30 salariés.
2 nouvelles agences ont vu le jour à Puget sur Argens (Var) et Gigean (près d'Agde).

Et la société se tourne désormais avec enthousiasme vers le reste du territoire, son slogan « Le volet qui craint dégun, même pas le soleil » !

Isoferm
240 avenue des puisatiers
13580 La Fare les Oliviers
04 90 45 49 89
www.le-volet.fr

Vie économique |

HOME DESIGN

HOME DESIGN
— by line

Activité :

Décoratrice et architecte d'intérieur pour particuliers et professionnels.

Nom de la créatrice :
Line Martin

Services proposés :
Je vous accompagne dans la conception de votre projet d'aménagement et décoration intérieure:

- Conseil à domicile,
- Plan,
- Visuel 3D,
- Shopping list,
- Mise en relation avec les artisans.

Valeur ajoutée :
Optimisation des volumes, création d'ambiance, choix de couleur, mobilier,...je conçois chacun de vos projets de façon unique et personnalisée.

Citation :
"*Le soleil qui entre dans la maison, est un peu dans votre cœur*". Le Corbusier, Architecte, Décorateur (1887 - 1965).

Coordonnées :
HOME DESIGN by line
06.85.67.78.63
Mail : homedesignbyline@gmail.com
Site internet : homedesignbyline.com
Facebook : Home Design by Line

La Cav' Halle

La Cav'Halle

Activité :

Café / Bar à vin

Nom du créateur :
Christophe Avignon

Services proposés :
La Cav'Halle se veut être en premier lieu un espace de convivialité.
Les activités s'articulent principalement autour du concept de Café dès 08:00 du matin, et du Bar à Vin.
Le midi le plat se compose selon l'humeur du jour. Le mardi et le jeudi midi, nous proposons une cuisson au barbecue de type Ribs, camembert au four, saucisses aux herbes,…
Sur demande nous proposons des cuissons longues au barbecue, en mode fumoir, pour des repas de 15 à 40 personnes.
Le soir c'est une activité typique de bar à vin avec propositions de plateaux composés de charcuterie, fromages et antipastis. Enfin, la Cav'Halle propose également une salle à la location pour des réunions ou pour les personnes ayant une activité en télétravail.
À court terme nous proposerons des concerts le samedi soir.

Valeur ajoutée :
Convivialité, Barbecue avec cuisson des viandes sur le principe du fumoir

Citation :
"*To be or not to be, to do is to be, do be do be do*". (i.e. Luc Besson, Subway)

Coordonnées :
Christophe Avignon
06 44 18 86 63

Délibérations du conseil municipal du 27 octobre

Décision modificative n° 2 du budget primitif 2018

Monsieur le maire propose la modification budgétaire suivante :
- En fonctionnement, intégrer une recette supplémentaire au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) et en dépense le logiciel relatif au prélèvement à la source.
- En investissement, il s'agit de prendre en compte un lot de mobilier reçu en don, ainsi qu'une étude du plan de circulation.
Adopté à la majorité

Don d'un lot de mobilier et matériel

La société Geodis Euromatic a fait don à la commune d'un lot de mobilier d'une valeur de 16 663,73 €. Monsieur le Maire propose d'accepter ce don et remercie, au nom de l'ensemble du conseil municipal, son initiateur M. Eric Emiot.
Adopté à l'unanimité

Don d'un réfrigérateur

La société CFP Cuisines Professionnelles – est une société farenque qui fait don à la commune d'un réfrigérateur 2 portes d'une valeur de 478,80 €.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter ce don et remercie la société CFP au nom du conseil municipal.
Adopté à l'unanimité

Règlements et tarifs de l'Ecole Municipale de Musique, des Arts et de la Danse

Après concertation avec le comptable public, Monsieur le Maire propose de fondre dans une même délibération, les 2 délibérations relatives au règlement et aux tarifs de l'école.
L'ensemble des tarifs restent inchangés.
Adopté à la majorité

Contrat d'Assurance des Risques Statutaires

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune à un contrat-groupe pour le risque assurance statutaire et d'approuver les taux et prestations négociés par le centre de gestion de la fonction publique.
Adopté à l'unanimité

Créations de Poste

Monsieur le Maire rappelle son engagement contre l'emploi précaire. À cet effet il propose chaque année la stagiairisation d'agents contractuels sérieux et compétents.
Adopté à la majorité

Transformation de poste

Cette délibération concerne des transformations de postes existants dans le service périscolaire / ALSH :
• pour les 2 premiers une évolution de 20 à 35 h pour faire face à notre besoin,
• pour le second une évolution de 26h30 à 25h00 sur la demande d'un agent.
Adopté à l'unanimité

Acquisition amiable onéreuse par la commune de la parcelle cadastrée section AH n°737p d'une contenance de 89 ca appartenant à Monsieur et Madame Philippe MAUVOISIN

Monsieur le Maire expose la nécessité de régulariser un aménagement communal ancien réalisé sur une propriété privée.
Il propose donc d'acquérir les 89 m² aménagés au prix de 7 120€ acceptés par les propriétaires.
Adopté à l'unanimité

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer au nom de la commune une demande de permis de construire pour l'extension et la restructuration de la cuisine centrale

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de restructurer la cuisine centrale municipale. Depuis sa construction en 2004 le nombre annuel de repas préparés par la cuisine est passé de 78 400 à 157 600 en 2017. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la demande de permis de construire relative à ce projet.
Adopté à l'unanimité

Zéro pesticide en zones non agricoles – Demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser par leurs prestataires des pesticides pour l'entretien des espaces accessibles ou ouverts au public et doivent trouver d'autres solutions pour désherber les espaces publics. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'Agence de l'Eau, à hauteur de 80% pour l'acquisition d'un désherbeur mécanique motorisé. Ainsi sur un coût total de 2 770 €, l'agence de l'eau intervient à hauteur de 2 216 €.
Adopté à l'unanimité

Subvention à l'association « compagnie 22 rue neuve » pour 2018

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention d'un montant de 300 € à la compagnie théâtrale, appelée « compagnie 22 rue neuve ».
Adopté à l'unanimité

Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2018-2020

Monsieur le Maire rappelle les projets d'extension et de réhabilitation de l'école Paul Doumer et de la cuisine centrale. À cette fin il a rencontré le conseil départemental qui propose une aide à hauteur de 50%.
Le montant des travaux s'élève à :
• 7 853 573,00 € HT pour l'école Paul Doumer qui comprend la réhabilitation de l'école élémentaire, la déconstruction / reconstruction de l'école maternelle et de la restauration scolaire, la construction d'une école provisoire, les VRD et l'ensemble des études nécessaires au projet.
Et
• 623 954 € HT pour la cuisine centrale, qui comprend, l'extension, la réhabilitation, le matériel professionnel et les études.
Monsieur le Maire propose de signer avec le conseil départemental un contrat pour des aides financières d'un montant de :
• 3 926 787 € pour l'école Paul Doumer
Et
• 311 977 € pour la cuisine centrale
Adopté à l'unanimité

Enquête publique : Avis du conseil municipal sur la demande de la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement de déchets dangereux sur la commune de Rognac.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée : Une enquête publique s'est tenue courant octobre en vue de l'installation de la société RECYDIS sur la commune de ROGNAC. Cette société propose de créer un site de regroupement de déchets industriels dangereux. Ces déchets peuvent générer des nuisances pour l'homme ou pour l'environnement. Nous ne contestons pas la nécessité de ce type d'installation, mais notre territoire est saturé d'activités polluantes et dangereuses. Par ailleurs, le transit de matières dangereuses pour accéder au site présente un danger qui n'a pas été évalué dans le dossier, or ce sont toutes les communes périphériques qui seront impactées par ce trafic de matières dangereuses. Monsieur le Maire propose d'émettre un avis défavorable à cette énième installation dangereuse et polluante dans notre secteur, sachant que la commune de Rognac émet également un avis défavorable à cette installation.
Adopté à l'unanimité

Naissances Filles

Ambre COLOMBEL le 19/06/2018
Giulia CROLET le 22/06/2018
Elena LACOSTE le 25/07/2018
Elise ROUYER le 27/07/2018
Charlie LEALI DRUET le 30/07/2018
Tanina BARROCA DAHMANI le 09/08/2018
Lou ZARDAN le 16/08/2018
Jade DANDANI le 04/09/2018
Emy SELLES le 05/09/2018
Maëline CROSA le 10/09/2018
Camille MORA le 12/09/2018
Lou ZARDAN le 16/09/2018
Médina BENFERHAT le 21/09/2018
Cloé DUHAMEL le 25/09/2018
Lyhana LAîNÉ le 28/09/2018

Naissances Garçons

Lauris JOBERT le 12/06/2018
Sandro SOARES le 22/06/2018
Manëo CHABERT le 03/07/2018
Maé DESIDERI MATTIO le 04/07/2018
Lisandro PELLEGRINO COSTA le 23/07/2018
Mathéo LE CALVEZ le 08/08/2018
Edward AMEYE le 11/09/2018
Ilyes BOUZAZI le 21/09/2018
Milhan IKNI le 26/09/2018
Lyam CLAUDOT DESCHODT le 02/10/2018
Liam WALSH le 10/10/2018
Andy SHUBIN le 13/10/2018
Aaron SPITERI le 13/10/2018
Esteban BLANC BAYART le 19/10/2018
Raphaël NAULEAU le 19/10/2018
Paul ROMAN le 23/10/2018
Harald PASSARELLI le 30/10/2018

Mariages

MARZO Romuald et DUFLEID Valérie le 23/06/2018
CAMPAGNE Jérémy et GUERSAL Sandra le 30/06/2018
LACOSTE Clément et CHIANESE Emmanuelle le 30/06/2018
BOUAZZAOUI Rida et SOREL Elodie le 30/06/2018
GULDNER Romain et NAUD Aurélie le 07/07/2018
DE VITA Cédric et ARNAUDIN Sandy le 28/07/2018
CORBIERE Rémi et POLITO Christelle le 03/08/2018
LABARRERE Jérôme et PATRAC Yannick le 04/08/2018
SERVIERES Rodolphe et GUERIT Sophie le 01/09/2018
CANTON Pierre-Marie et BAHAR Silfinna le 01/09/2018
SARZANA Alexandre et GUÉGAN Morgane le 15/09/2018
SEDENO Richard et BAYLE Karine le 22/09/2018
BRIGNONE Fausto et ALEZAUD Valérie le 13/10/2018
PLANTIN Thierry et ORTIZ Marie-Ange le 20/10/2018
LOIZON Ludovic et CAMMERIERI Giada le 20/10/2018
BURGGRAEVE David et PINTEGNE Magalie le 20/10/2018

PACS

VOCCIA Gabriel et GARCIA Laetitia le 04/06/2018
MOURGUES Alban et PINON Isabelle le 16/06/2018
BRIAND Valentin et BATIER Estelle le 16/06/2018
COULIER Vincent et PASTOR Laetitia le 18/06/2018
MONTEIL Lucie et SCOTTO Nicolas le 25/06/2018
FIGUIERE Céline et GROS Jean-Michel le 27/06/2018
BACH Alexis et THEUERKAUF Krystel le 27/06/2018
DASCOTTE Julien et LAPORTE Julie le 29/06/2018
HAUSWALD Bénédicte et MUSACCHIA Brice le 12/07/2018
ALBERT Elodie et BELGHITH Mohamed le 16/07/2018
IMBERT Romaric et PICCOLOMO Aurélie le 23/07/2018
AMENA Michaël et LE MASSON Aurore le 01/08/2018
CAURANT Sébastien et MARTINEZ Nadège le 03/08/2018
SAFFY Romain et GALLIEN Sarah le 03/08/2018
DA SILVA Mathieu et RICHARD Karen le 13/08/2018
FORRAY Perrine et BORGOGNO Bastien le 13/08/2018
FORMOSA Nicolas et PUNDENER Coralie le 14/08/2018
CRUZ Pauline et BOWMAN Clément le 21/08/2018
LUCAS Julie et HIBOS Stéphane le 21/08/2018
RIMI Doriane et BEYLIER Lucas le 25/09/2018
FRANCO Cédric et ESCRIVA Virginie le 26/09/2018
DIALLO Thierry et LACONDEMENE Anne le 10/10/2018

Décès

PEREZ Marie-Rose veuve AUGUSTIN le 15/06/2018
GIRARD Yvette veuve MACCARI le 24/06/2018
REVALOR Eliane le 01/07/2018
HERMIER Charles le 13/07/2018
BOUMEDIEN Mokhtar le 26/07/2018
VIAL Claude le 03/08/2018
MORARDET Serge le 08/08/2018
SIEGFRIED Marie épouse PELTIER le 20/08/2018
DIAZ Jean le 25/08/2018
PRAVET Marcel le 04/09/2018
DESCHAMPS Marie veuve LAMI le 06/09/2018
JUMELLE Michel le 13/09/2018
IMBERT André le 15/09/2018
PRIN Jean-claude le 24/09/2018
GARREAU Gilles le 25/09/2018
JULIEN Jeannine veuve VARRAZ le 04/10/2018
LELONG Giselle le 15/10/2018
DA SILVA ALVES José le 18/10/2018
SLEMPKES Jean-louis le 23/10/2018
CAUDERLIER Nathalie le 24/10/2018
ISNARD Claude le 25/10/2018

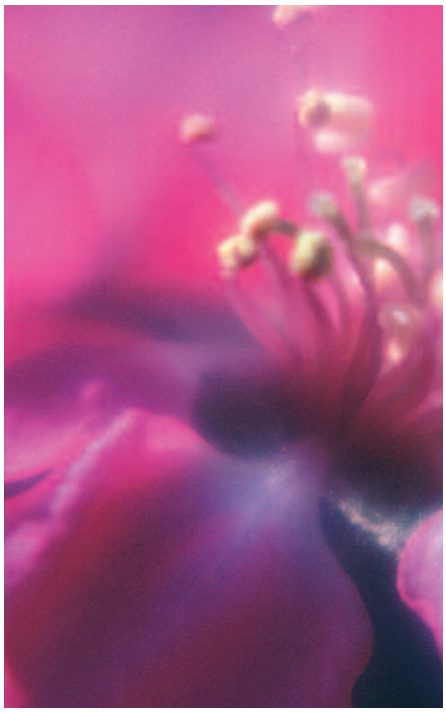

infos pratiques |

Loyers impayés et expulsions

Vous êtes locataire et vous avez du mal à payer votre loyer ?
N'attendez pas d'être expulsé !
Vous êtes propriétaire et votre locataire ne paie plus son loyer ?
Des solutions existent pour vous aussi !

Vous pouvez contacter le CCAS :
20 cours Charles Galland
04 86 64 82 82

Vous pouvez contacter l'ADAMAL (Association d'Accès et de Maintien au Logement) :
- **sur rendez-vous** à la Maison de la Justice et du Droit de Salon de Provence
- **par téléphone** tous les mardis de 9h à 12h 20
06 04 47 96 31

Essai mensuel de la sirène d'alerte à la population

Dans le cadre des essais mensuels de la sirène SAIP (système d'alerte et l'information des populations), nous vous informons qu'à compter du 7 novembre, les essais se dérouleront : le 1er mercredi du mois à 12h15.
Ce signal d'essai correspond à une séquence d'alerte d'une durée d'une minute, quarante et une secondes et ne requiert aucun comportement particulier de votre part.

Permanences pôle emploi au relais emploi

Le dernier lundi du mois, le pôle emploi tient une permanence dans les locaux du Relai Emploi.
Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 86 64 82 82.

Suspension des permanences de monsieur le Maire

Les permanences de monsieur le maire, dont la dernière séance se déroulera le mardi 11 décembre, seront suspendues pendant les fêtes de fin d'année. **Elles reprendront à compter du mardi 5 février.**

Cérémonie de présentation des vœux à la population

Monsieur le Maire ainsi que le conseil municipal vous convient à la cérémonie de présentation des vœux à la population, le vendredi 4 janvier à 18 heures au centre culturel Jean Bernard.

Le CCFF a besoin de vous !

Son rôle principal est la surveillance et l'attaque des départs de feux naissants et, éventuellement, le guidage des colonnes de pompiers sur des incendies de plus grand ampleur. Homme ou femme de tout âge, si cela vous intéresse et si vous avez du temps libre à consacrer à la surveillance des massifs, le CCFF vous invite à rejoindre son équipe. Vous participerez à des stages de formation sur le risque incendie, la communication radio entre les différents services de sécurité, la cartographie et la topographie de la région et la conduite d'un véhicule 4x4, afin d'avoir les aptitudes requises.
Pour tout renseignement supplémentaire : 06 82 25 34 98 / 06 34 14 39 64
Facebook : CCFF La Fare les Oliviers

Préparez votre avenir

Association « Goupe ADDAP 13 »

Educateurs spécialisés et intervenants divers préparent des jeunes (17-30 ans) volontaires aux épreuves de recrutement des concours de la police, des services pénitentiaires, des pompiers civils ou militaires, de la gendarmerie et des armées.

ACTION PAD : Préparation Armée Défense

- Un programme personnalisé selon vos objectifs
- Une équipe de professionnels à votre écoute
- Un accompagnement sur mesure pour optimiser vos chances de réussite

LE PAD EN ACTION :

- Préparation sportive (entrainements natation, test VMA, travail puissance, force et vitesse)
- Préparation professionnelle (aide à la préparation du dossier administratif, simulation d'entretiens, pré-rencontre avec les recruteurs)

INSCRIPTIONS : lundi de 14h à 17h
MMA des Aygalades
28 boulevard Padouane
13015 MARSEILLE

CONTACTS :
06 75 38 94 16 - 06 72 74 96 40

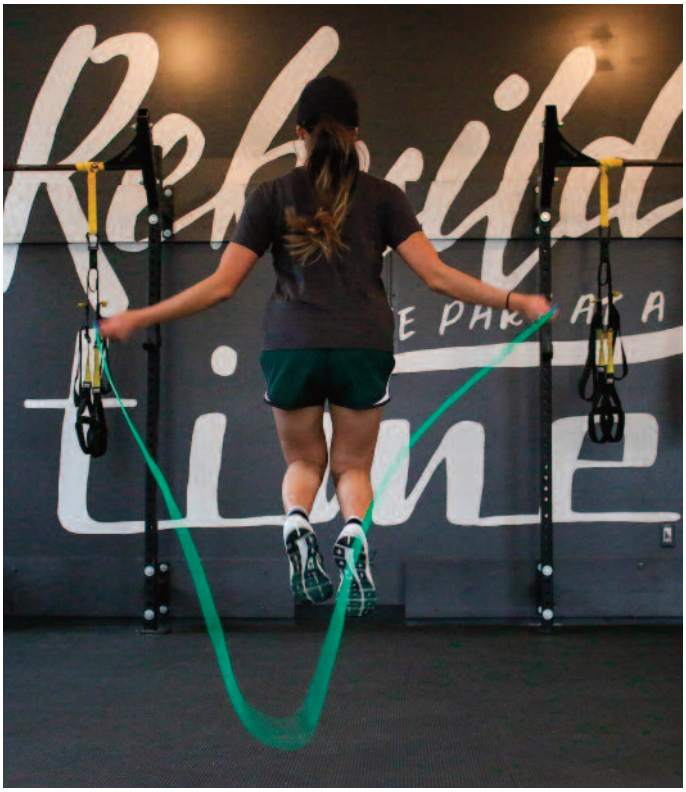

tribune de l'opposition

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

Mon Parti C'est La Fare

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

Agenda des manifestations municipales

29 NOVEMBRE à 18H30
Conseil municipal
Salle des mariages
04 90 45 46 16

1er DÉCEMBRE à 10H
Réalisation d'un livre gourmand pour attendre les fêtes
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Pour les 6-8 ans, inscription obligatoire
04 90 42 56 09

4 DÉCEMBRE à 18H
Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Salle Deydier Avon
04 90 45 46 43

5 DÉCEMBRE à 11H
Journée nationale en hommage aux « morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie
Cimetière
04 90 45 46 43

8 DÉCEMBRE - Journée
Téléthon (programme distribué dans les boîtes aux lettres)
Centre Culturel Jean Bernard
04 90 45 46 18

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

14 DÉCEMBRE à 21H
« Pour que tu m'aimes encore » théâtre humour avec Elise Noiraud
Soirée OMC – tarif 14 €/10 €
Auditorium René Bartoli
04 86 61 08 88 / 89

15 DÉCEMBRE à 10H
Spectacle « Un Noël en chocolat »
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Pour les 1-5 ans, inscription obligatoire
04 90 42 56 09

20 DÉCEMBRE
Fête de Noël du multi-accueil « Les Péquelets »
Centre culturel Jean Bernard
04 90 53 83 61

20 DÉCEMBRE à 19H
Concert de Noël des élèves de l'école municipale de musique Pierre Barbizet
Eglise Saint Sauveur

4 JANVIER à 18H
Cérémonie de présentation des vœux à la population
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 18

18 JANVIER à 21H
Concert de L.Y.A
Soirée OMC - tarif 14€/10€
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88 / 89

8 FÉVRIER à 21H
« Là, maintenant, tout de suite, ou l'art d'improviser »
Soirée OMC - tarif 14 €/10 €
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88 / 89

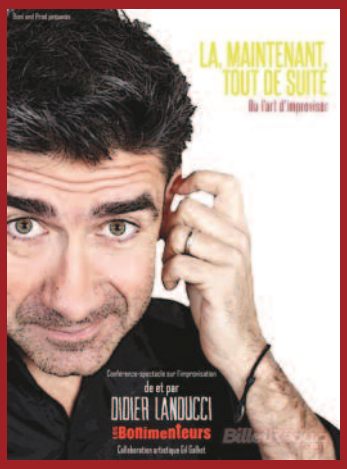

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.lafarelesoliviers.com